une gestion modernisée de la distribution d'eau

La distribution d'eau potable en région lausannoise est entièrement automatisée depuis le centre d'exploitation d'eau**service à Lutry. Renouvelé au début des années 1990, le système informatique de la salle de commande n'est plus adapté aux évolutions de la technique. Son remplacement permettra de répondre aux besoins croissants des clients de la Ville.**

Pour offrir une eau de qualité à plus de 250'000 consommateurs de l'agglomération (70 communes desservies), la Ville de Lausanne maintient, développe et consolide son dispositif de distribution. La gestion de ce vaste réseau de stations de captage, d'usines de production, de réservoirs et de conduites est automatisée depuis le centre d'exploitation et de gestion d'**eau**service à Lutry (CegeL).

L'installation d'un système informatique dans les années 1970 a permis d'assurer la gestion intégrale du réseau depuis un seul lieu. Cette centralisation a répondu efficacement à la demande des consommateurs mais l'équipement, renouvelé dans les années 1990, présente aujourd'hui des symptômes inquiétants de vieillissement. Sa maintenance et le développement de nouvelles fonctionnalités n'étant plus garantis à terme par le fournisseur, il doit aujourd'hui être remplacé.

Le nouveau logiciel, tout en assurant une meilleure sécurité d'approvisionnement, offrira la possibilité de se connecter au système depuis n'importe quel point du réseau et d'archiver des informations pour mieux planifier la production. Des travaux d'accompagnement sont également prévus: installation de nouveaux postes de commande sur plusieurs installations, achat d'un équipement électrique de secours et remplacement d'une partie du câblage du réseau de télécommunication.

Pour mener à bien les travaux, qui s'échelonneront sur une période de trois ans (2006-2009), la Municipalité sollicite un crédit de 4,25 millions de francs. Cet investissement permettra de répondre aux besoins croissants des clients d'**eau**service et d'optimiser les coûts de production. Une fois les travaux terminés, une demande de subvention sera adressée à l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA).

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00**
- **Henri Burnier, chef de service, eau**service**, tél. 021 315 85 10**

Le préavis n° 2006-15 se trouve sur internet à l'adresse www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 27 avril 2006

infopresse

Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 05
infopresse@lausanne.ch